

Commune de FORT-DE-FRANCE

Règlement graphique



Echelle : 1/16 000 ème

Document de travail	Arrêt	Enquête publique	Approbation
-	29/03/2022	du 3/10/2022 au 7/11/2022	18/07/2023
Modification n°1 du PLU – conseil municipal du Mardi 30 septembre 2025		Services internes ville de Fort-de-France	

Zonage du PLU

- 1AU : Zones de développement en extension de l'enveloppe urbaine
- 2AU : Zones de développement en extension de l'enveloppe urbaine pour une urbanisation à long terme suite à une modification
- A : Zones agricoles
- N : Zones naturelles
- Ns : Zones naturelles de protection stricte
- UAC : Zones caractérisées par de l'habitat spontané, notamment dans les quartiers de Trenelle, Volga-pique, Texaco...
- UAS1 : Zones situées le long de l'avenue de Bishop, de la rive droite de la rivière madame, le long des routes de Didier et de Redoute
- UAS2 : Zones situées le long de l'avenue de Bishop, de la rive droite de la rivière madame, le long des routes de Didier et de Redoute
- UC : Zones d'habitat de grande ensembles dont les règles prennent en compte les formes urbaines (tours et barres) tout en permettant une évolution dans le cadre des projets INHURU en cours
- UCQ1 : Zones de centralité de quartiers identifiés au SCoT - Centralités relais du centre-ville
- UCQ2 : Zones de centralité de quartiers identifiés au SCoT - Centralités de quartiers aux densités plus faibles
- UEA : Zones économiques du territoire dans lesquelles le tertiaire et le commerce est interdit
- UEm : Zones économiques du territoire au sein desquels des activités économiques diverses peuvent s'implanter
- UGd : Zone à vocation dominante résidentielle qui compose la très grande majorité des espaces urbanisés de la commune - Habitat collectif
- UGH1 : Zone à vocation dominante résidentielle qui compose la très grande majorité des espaces urbanisés de la commune - Tissus urbains peu denses, composés majoritairement d'habitat individuel diffus
- UGH2 : Zone à vocation dominante résidentielle qui compose la très grande majorité des espaces urbanisés de la commune - Tissus urbains peu denses, composés majoritairement d'habitat individuel diffus
- UGm1 : Zone à vocation dominante résidentielle qui compose la très grande majorité des espaces urbanisés de la commune - Tissus urbains composés majoritairement d'un habitat intermédiaire, de groupé et de petits collectifs situés en dehors des espaces de centre-bourg
- UGm2 : Zone à vocation dominante résidentielle qui compose la très grande majorité des espaces urbanisés de la commune - Tissus urbains composés majoritairement d'un habitat intermédiaire, de groupé et de petits collectifs situés en dehors des espaces de centre-bourg
- UL : Zones de littoral à réaménager, pour une valorisation touristique et de loisirs, en continuité avec le centre-ville de Fort-de-france
- UM : Zones appartenant au ministère de la Défense
- UP : Zones de Port dont notamment le Port maritime
- US : Zones de Projat pour l'écoquartier de Bon Air et comporte une OAP valant règlement
- UVB1 : Zones mixtes très denses englobant les quartiers du Centre-ville, des Terres Sainville, de la Pointe Simon....
- UVB2 : Zones mixtes très denses englobant les quartiers du Centre-ville, des Terres Sainville, de la Pointe Simon....
- UVB3 : Zones mixtes très denses englobant les quartiers du Centre-ville, des Terres Sainville, de la Pointe Simon....

PREScriptions

- Arbres remarquables
- Prescriptions surfaciques**
- Espace Boisé Classé (EBC)
 - Espace de nature en ville
 - Patrimoine bâti à préserver
 - Emplacements réservés
 - Secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Prescriptions surfaciques

-  Espace Boisé Classé (EBC)
 Espace de nature en ville
 Patrimoine bâti à préserver
 Emplacements réservés
 Secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Routes principales
- Cours d'eau
- Surfaces en eau
- Limites des sections cadastrales

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
Numéro	Désignation	Bénéficiaire
a01	Création d'une voie à Dillon	Commune
a02	Pénétrante Ouest	Commune
a03	Voie sur berge vive gauche de la ravine Bouillé	Commune
a04	Liaison route de la folle-voie sur berge ravine Bouillé avec élargissement de la portion existante	Commune
a05	Désenclavement de Tre-D'Alie à Ravine Villaine	Commune
a06	Rue de la jeunesse- Aménagement pour le Transport Urbain Collectif (TUC)	Commune
a07	Voie des Deux Oies - Aménagements pour les TUC,	Commune
a08	Voie de connexion à Renévillé	Commune
a09	Voie piétonnière de désenclavement à Valga Plage	Commune
a10	Voie de liaison Dillon Sud -RN 9 bis	Commune
a11	Voie nouvelle bordant la cité Bon Air	Commune
a12	Désenclavement du quartier T5F vers Victor Lamon	Commune
b01	Elargissement de la route des Religieuses(RD 48)	CTM
b02	Elargissement de la voie reliant la rue Martin Luther King au Bd Madock	Commune
b03	Elargissement de la voie N°19 route des Religieuses	Commune
b04	Elargissement de la voie d'accès au lotissement Benny	Commune
b05	Elargissement de la voie N°5 sur la route des Roches	Commune
b06	Elargissement de la route Grasse-Caron et voie N°2	Commune
b07	Elargissement de la voie communale Desbrosses la Vallée - Aménagements pour le Transport Urbain Collectif (TUC)	CACEM
b08	Elargissement de la voie de desserte du secteur Mome à l'Eau	Commune
b09	Réalisation liaison Grande Terre / Val Floréal	Commune
b10	Elargissement de la voie de desserte du secteur Barème.	Commune
b11	Elargissement et repprofilage de la voie de desserte du secteur Mome Coco	Commune
b12	Elargissement de la rue de la cour Compèchie	Commune
a13	Elargissement du chemin de descente lotissement de Benny - opération Fond Loda	Commune
b14a	Elargissement de la rue de la Fontaine de Moutte/ Lisière Moutte / Beauséjour par le COPES-AMEP)	Commune
b14b	Elargissement de la route de Moutte	CTM
b15	Elargissement de la Rocade du Terrain Lacoste à l'échangeur de Moutte	CTM
b16	Elargissement de la rue Martin Luther King	CTM
b17	Aménagement des rues Omer Kramwell et Ferriez Elisabeth	Commune
b18	Elargissement de la route du mome Tarterson	Commune
b19	RD44 - Modernisation de la voie	CTM
b20	RD45 - Route de Didier - Elargissement de la rue du Professeur Raymond Garcin	CTM
b21	RD45 - Elargissement de la route de la Fontaine Didier	Commune
b22	Elargissement de l'imposte Ernestine André Céléste	Commune
b23	Elargissement de la rue de Ravine Blanche (Voie N°5)	Commune
b24	RD47 - Modernisation de la route de Ravine Vialine, portion au nord de la RD57	CTM
b25	RD58 - Modernisation de l'Avenue Georges Pissonneau	CTM
b26	RD13a - Elargissement de la route de Jambette	CTM
b27	RD13 - Elargissement de la route de carrefour Dillon jusqu'au Lamentin	Commune
b28	RD57 - Elargissement de la RD 47 à Cafetière en limite de St-Joseph - aménagement pour le TUC	CTM
b29	Elargissement de la rue François Rustal pour le Transport Urbain Collectif (TUC)	Commune
b30	Elargissement de la rue Gaston Defrene (Didier)	Commune
b31	Elargissement du chemin Mome Baptiste	Commune
b32	RN4 - Cordon / d'ABADE - Aménagement de la section	CTM
b33	RD41 - Modernisation de la Rocade de Dillon à l'échangeur de Moutte	CTM
b34	RD57 - Elargissement de la Rocade du Bel Horizon	CTM
b35	Aménagement de places de stationnement avec passerelle en lien avec le projet d'aménagement de la Villa Aimé Césaire	Commune
c01	Chemin de liaison route de Redoute (RD 4) - ZAC de Langellier-Bellevue par Chemin Bocharel	Commune
c02	RN4 - Route de la Folle - Aménagement de Sécurité - VRD	CTM
a01	Repprofilage de la Ravine Bouillé	Commune
a02	Transport Urbain, gare routière à Dillon - Aménagement pour TUC et équipements publics	Commune
a03	Rue Fond Loda - Fond Loda - Téléphérique-Pôle d'échange-Station	CTM
a04	RN2 - Bellevue - Téléphérique-Pôle d'échange-Station	CTM
a05	RN2 - Pointe Simon - Téléphérique-Pôle d'échange-Station	CTM
e01	RN3 - Carrefour Gratoire Godisard - Tivoli	CTM
e02	Sainte-Thérèse entre rue de l'A.M.E.P et rue de la Potte d'oe	Commune
e03	RN3 - Floréal Aménagement carrefour gratoire	CTM
e04	RD49/RD48 - création d'un carrefour à l'angle de la route de Moutte et de la route de l'entraide	CTM
e05	Intersection entre la RD48 et la RD41 (face à la crépière) Aménagement du carrefour gratoire	CTM
f01	Espace public aménagé (fontaine Queyroun)	Commune
f02	Espace public aménagé (place)	Commune
f03	Espace public aménagé (Ilot Traubard)	Commune
f04	Espace public Place Stralingrad	Commune
f05	RD48 - (PR 3+350) - Modernisation du stade Serge Rouch	CTM
f06	Aménagement de la Villa Aimé Césaire en "maison d'écrivain"	CTM

